

A.R.A.L.

Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise
177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Bulletin n° 19 – Juin 2013

Sommaire

1 - ARAL et vous

2 - Escapade en Italie

3 - Assemblée Générale

4 - sorties en 2013

5 - Séjour 2014 en Croatie

6 - Départ de quelques amis

7 - Conclusions

Liste des membres du CA

8 - Quelques infos

Prix d'un chronomètre
Les romains et les dragées
Les retraités perdent du pouvoir d'achat
TVA en hausse sur les services
Sécurité Routière
Panne sur l'autoroute
Poème pour tous les papas

L'été annoncé le 21 juin prochain approche à grands pas, mais avant tout, nous n'avons pas vu le printemps qui a fait défaut par son absence pendant de longs mois pluvieux, en ayant l'impression que l'hiver a duré plus longtemps que d'habitude, maintenant les vacances approchent et restent pour beaucoup un immense moment de bonheur.

La preuve est que l'on ne se rappelle que des bons moments : oubliés les coups de soleil responsables de nuits blanches, oubliés les coûts prohibitifs des parkings, des parasols, des boissons, des repas Mais qu'importe, à la vue de votre teint, et qu'autour de vous on dira « t'as pris des couleurs, tu as du passer de superbes vacances ..., vous serez persuadés d'avoir vécu les plus belles vacances de votre vie.

Le bonheur peut être simple, quand il est la somme de petites joies quotidiennes. Pour nombre d'entre nous, c'est surtout d'être en bonne santé, bien dans son corps et bien dans sa tête. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire ! Pourtant lorsque nous entendons les médias annoncer toutes les catastrophes dans le monde, aussi bien atmosphériques que sociales, nous ne pouvons qu'être solidaires dans le désarroi de ceux qui les subissent.

2 - ESCAPADE EN ITALIE DU SUD DU 11 AU 17 AVRIL 2013

Nous étions 51 personnes à réaliser ce beau voyage (29 adhérents et 22 non adhérents). De plus, nous n'avons pas eu besoin d'un parapluie pendant toute la durée du séjour. Les sites visités nous ont laissé perplexe devant un patrimoine aussi chargé et largement bien conservé pour le plaisir des yeux. Un compte rendu vous sera transmis ultérieurement afin de partager ce voyage avec ceux qui n'ont pas pu être parmi nous. Mais espérons que certains seront parmi nous pour la prochaine escapade 2014. Pour ceux qui attendaient de voir apparaître au coin d'une rue, « la Mafia », « la camora » ou autres etc ... ont été déçus, au lieu de cela beaucoup de petits marchands de « porte-bonheur » particulièrement à Naples sans oublier les glaces à l'italienne que certain(e)s ont apprécié au détriment de leur régime. Mais c'était pour la bonne cause, cela va peut-être diminuer le taux de chômage en Italie (actuellement 30 %) !!!

3 - ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MARS 2013

Comme à l'accoutumée, notre Assemblée Générale s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec la présentation du bilan moral et financier de notre association.

Les membres du Conseil d'Administration remercient les adhérents venus nombreux, puisque nous étions 43 présents et avons partagé le repas en toute convivialité au restaurant Le Mercure à Charbonnières.

Le constat, est que notre association semble jouer son rôle de relai entre les anciens « apaviens » afin de conserver de bonnes relations amicales, surtout après de nombreuses années passées ensemble. Et c'est sans aucun doute, avec votre participation que l'on peut avancer. Beaucoup d'échanges et de questions, ce qui prouve l'intérêt que vous portez au bon déroulement de l'association. Merci à vous tous de votre collaboration. Le compte rendu vous a été transmis par courrier séparé.

Nouvelle composition des membres du Conseil d'Administration : Suite au décès de Pierre REVOLLAT, c'est Alain GAUTHIER qui a été élu au sein du Conseil d'Administration. Il sera un élément complémentaire dans les actions menées au sein de notre association. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous, et sommes heureux de l'intégrer dans l'équipe. A cet effet, nous vous adressons ci-joint, la nouvelle liste des membres du conseil d'Administration à ce jour.

4 - SORTIES A PREVOIR EN 2013

Un certain nombre d'adhérents ne peuvent pour des raisons de santé, ou financières, participer à nos séjours, c'est pour cette raison que nous voulons maintenir des sorties d'une journée. Toujours dans le but de se retrouver afin de parler du passé, présent et de l'avenir. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, et nous ne manquerons pas de vous informer de notre future destination qui devrait se dérouler en septembre 2013.

5 - SEJOUR 2014 EN CROATIE

Comme vous le savez, et en raison des délais entre chaque transaction, un 1^{er} sondage a été fait sur le choix d'une destination, comme évoqué lors de notre Assemblée Générale. Votre 1^{er} choix était la Corse, puis la Croatie (avril et mai), ensuite l'Espagne en car, puis la Hollande et en dernier l'Espagne en avion. Mais suite aux résultats très proches entre la Corse et la Croatie avec deux choix, en avril et un en mai, cela a faussé le sondage. Alors une nouvelle consultation a été engagée et les résultats changeaient tous les jours au fur et mesure de la réception des réponses (entre la Corse et la Croatie), et en finalité, nous irons en 2014 ... en Croatie.

Les résultats (par ordre croissant) sont : 60 points pour la Croatie, 68 points pour la Corse et 100 pour l'Espagne. Dommage pour ceux qui ont voté pour les autres destinations, mais ce n'est que partie remise Le séjour en Croatie va se dérouler en avril 2014 pour une durée de 7 jours afin de visiter Opatija-Rabac, la presqu'île d'Istrie, Porec, puis les Iles de Cres "appelée par les croates "la corse en miniature", puis Moscenika Draga, etc De plus, nous logerons dans un hôtel à proximité de Venise pour l'aller et le retour, décidément l'Italie sera encore présente en 2014. Alors, si vous êtes intéressés par ce séjour, vous pouvez dès à présent, commencer votre cagnotte !! Le prix annoncé était de l'ordre de 510 € pour 6 jours sans assurances, et après négociation, nous avons obtenu **545 € * pour 7 jours** (y compris les assurances annulation et assistance / rapatriement et les boissons lors des repas en Croatie) !!!! (* avec la participation de l'ARAL de 70 €) **et 615 € pour les non-adhérents**. Comme les précédents voyages, vous pourrez régler en plusieurs fois. Le détail de ce séjour vous sera adressé par courrier séparé. Il est évident que si le nombre de participants (adhérents et non-adhérents) ne sera pas atteint pour remplir le car, nous ne pourrons pas donner suite à ce voyage (à savoir que sur les 38 réponses reçues, 24 adhérents ont voté en 1^{ère} sélection pour la Croatie, 14 en 1^{ère} sélection pour la Corse, et aucune sélection pour l'Espagne). Pour ceux qui souhaitaient aller en Corse, nous pourrions l'envisager pour l'année 2015 !!

6 - DEPART DE QUELQUES AMIS

Parce que la vie est ainsi faite, et que l'on ne peut pas la gérer, il s'avère que des amis nous quittent, et trop souvent plus tôt que prévu. Alors, par respect pour ceux que nous avons connus, nous essayons de vous informer des départs portés à notre connaissance. C'est avec une grande tristesse que nous informons du décès de Mme MERLE épouse de Marcel MERLE, celui de M. R. CRUCHAUDET, et celui de M. TRIBOLLET Georges retraité du service « Essais ». Nous transmettons nos plus sincères condoléances à leurs proches.

7 - CONCLUSIONS

Merci à vous tous de faire vivre « notre association », mais surtout « votre association », avec la participation aux différentes activités que celle-ci propose.

Nous vous avons annoncé l'arrivée du printemps lors de notre dernier bulletin, mais il tarde à venir, et nous l'attendons avec impatience. Le soleil et un peu de chaleur seraient les bienvenus dans ce monde où les catastrophes s'accroissent tous les jours.

Bonne lecture à tous et au plaisir de vous revoir.

Les membres du Conseil d'Administration

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Suite à l'Assemblée Générale du 18 mars 2013)

Nom – Prénom	Adresse	Tel.	Adresse e.mail	Fonction / association
AUBELEAU Annie	6 rue Marc Seguin 69600 OULLINS	04 78 50 17 99 06 72 51 54 03	annie.aubeleau@orange.fr	Administrateur
AUZANNEAU Lucienne	Résidence le Coteau (Bât A) 2 rue Mouillard - 69009 LYON	04 78 83 56 42	auzanneau.lucienne@9online.fr	Secrétaire
DUMAS Daniel	194 Ch. de la Madone 69280 MARCY L'ETOILE	04 78 87 15 96 06 61 47 97 39	dumasd@neuf.fr	Administrateur et vérificateur aux comptes
FONDJA Jacques	3 allée des Acacias 69200 VENISSIEUX	04 78 00 20 43 06 82 24 95 95	jacques.fondja@laposte.net	Administrateur
GAUTHIER Alain	220 Chemin du Gourd 69126 BRINDAS	04 78 45 37 76 06 74 27 03 68	alain.gauthier39@orange.fr	Administrateur
MASSON BLEUZE Josette	49 rue Chemin Croix Pivort 69110 STE FOY LES LYON	04 78 37 88 82 06 36 99 77 04	Jo.45@hotmail.fr	Vice-Président
MORAZZINI Lina	1 Ch. de la Halte du Méridien 69260 CHARBONNIERES LES B.	04 78 87 08 76 06 76 78 86 48	lina.morazzini@gmail.com	Président
PANTEL Francis	Les Gémeaux 13 chemin de Charrière Blanche 69130 ECULLY	04 78 33 01 00 06 72 77 57 25	pantel.chantal@wanadoo.fr	Trésorier
ROGUES Juliette	29 Avenue du Mont Blanc 69140 RILLIEUX LA PAPE	04 78 88 71 81 06 81 42 48 70		Secrétaire adjointe
ROMERSA Roger	4 rue Lazare Basso 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR	04 78 35 83 40 06 19 04 39 49	romersa.roger@free.fr	Trésorier adjoint
ROLLAT Marc	14 rue du Professeur Dufour 69230 ST GENIS LAVAL	04 78 56 54 73		Président d'honneur

A.R.A.L.

Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Suite à l'Assemblée Générale du 18 mars 2013)

				
Daniel DUMAS	Jacques FONDJA	Francis PANTEL	Annie AUBELEAU	Josette BLEUZE-MASSON
				
Lina MORAZZINI	Alain GAUTHIER	Juliette ROGUES	Lucienne AUZANNEAU	Roger ROMERSA

8 - QUELQUES INFOS -

Prix d'un chronomètre ? :

4 000 €uros, c'est la somme dépensée par un collectionneur pour acquéreur le fameux chronomètre de Robert Duverne, le préparateur physique de l'OL, et celui de l'équipe de France lors du Mondial 2010. Ce dernier l'avait jeté par terre après l'épisode du bus de Knysna, quand les joueurs français avaient décidé de ne pas s'entraîner. Ce chronomètre faisait partie des objets mis aux enchères lors d'un dîner de gala organisé par l'association l'Etoile de Martin, une association qui lutte contre le cancer des Enfants. Robert Duverne, lui-même, a décrit ce chronomètre comme « résistant aux intempéries et garanti contre la connerie humaine ».

Source : Mag2 Lyon de janvier 2013

Les romains et les dragées :

Les romains consommaient déjà des dragées les jours de fête. Selon la légende, vers 170 avant notre ère, Julius Dragatus, confiseur de la famille des Fabius, fit tomber, sans le faire exprès, une amande dans du miel et inventa ainsi la dragée. Les dignitaires romains prirent l'habitude de distribuer cette friandise au peuple les jours de fête. Au début du XIIIème siècle, un apothicaire de Verdun pensa, afin de mieux les conserver, à enrober les amandes dans du sucre. Il créa les dragées que nous connaissons aujourd'hui et en fit la spécialité de cette de l'est de la France.

Les retraités perdent du pouvoir d'achat.

La revalorisation des retraites de base, au 1^{er} avril a été fixée à 1.3 % (Cnav, MSA, RSI, fonction publique et régimes spéciaux). Mais celle des retraites complémentaires des salariés du privé ne dépasse pas 0.8 %

pour le régime Arrco (tous salariés) et 0.5 % pour l'Agirc (cadres). Cette mesure s'accompagne d'une hausse des cotisations de 0.1 point en 2014 et en 2015, à la charge des salariés et des entreprises.

TVA en hausse sur les services

Recourir à une entreprise de services à la personne pour recruter une aide à domicile, un jardinier ou un informaticien, par exemple, coûtera plus cher à compter du 1^{er} juillet 2013. En effet, le taux de TVA applicable aux entreprises d'aide à la personne, actuellement fixé à 5.5 % ou à 7 % selon les cas, passera à 19.6 % pour cinq activités du secteur : petits travaux de jardinage, cours à domicile (sauf soutien scolaire), assistance informatique et internet à domicile, services de maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire, et prestations d'intermédiation (commissions prises par l'entreprise qui met en relation l'employé et le ménage). La décision de relever le taux de TVA dans ces services, initialement fixée au 1^{er} avril 2013, a été reportée au 1^{er} juillet 2013 pour laisser le temps aux professionnels de s'organiser. Elle a été prise par le gouvernement sous la pression de la Commission européenne, qui estime que le taux de TVA réduit ne doit s'appliquer qu'aux services de soins à domicile.

Source : Communiqué du Ministère de l'économie du 8 mars 2013

Sécurité Routière - Ralentissez, vous êtes filmé !

Plusieurs mesures visant à augmenter ou modifier les sanctions en matière d'infractions routières sont entrées en vigueur au printemps.

Radars mobiles : les premiers radars mobiles de nouvelle génération, embarqués dans des voitures banalisées, ont été déployés depuis le 15 mars dans 18 départements. Au total, 300 véhicules devraient être équipés d'ici à trois ans.

Télé-surveillance : la « vidéo-verbalisation » testée dans plusieurs villes (Marseille, Nice, Chartres, Saint-Mandé) est expérimentée à Paris depuis le 2 avril. Les images des véhicules filmés par le réseau de caméras de surveillance sont utilisées par des policiers assermentés pour les infractions les plus graves : franchissement de feu rouge, stationnement gênant-, circulation dans les couloirs de bus Le PV est adressé au titulaire de la carte grise, dans un délai d'un mois.

Ethylotest : la possession d'un éthylotest reste obligatoire, mais l'amende de 11 € pour non-présentation est supprimée depuis le 1^{er} mars dernier.

Source : Dossier familial n° 460 - mai 2013

Panne sur l'autoroute, dépannage contrôlé.

Pour être dépanné sur l'autoroute, un seul réflexe : la borne orange.

Un véhicule en panne sur l'autoroute, c'est dangereux. D'où un encadrement strict des interventions sur ces voies. Voici ce que vous devez savoir pour agir dans les règles.

Votre voiture montre des signes de faiblesse sur l'autoroute. La sûreté des usagers étant en jeu, vous devez vous immobiliser sur la bande d'arrêt d'urgence, mettre votre gilet de sécurité, installer le triangle de signalisation et recourir à un dépanneur.

1/ L'appel doit être passé depuis une borne orange de secours. Il vous permettra d'être localisé par la société de sécurité concernée.

2/ Le dépanneur de permanence vous est envoyé dans la demi-heure. Vous n'êtes pas obligé de lui confier la réparation. Il peut se contenter de remorquer votre véhicule jusqu'au garagiste de votre choix, moyennant un surcoût.

3/ Toute opération est soumise à une tarification forfaitaire fixée chaque année par arrêté ministériel et affichée dans la dépanneuse. Le forfait de base pour une voiture est de 119.75 € TTC (*). Il comprend le déplacement, la réparation (jusqu'à trente minutes) ou le remorquage jusqu'au garage du dépanneur. Pour plus de détails sur les tarifs en vigueur, rendez-vous sur www.autoroutes.fr

(*)Prix fixé par l'arrêté du 27/09/2012. Il passe à 179.63 TTC pour les appels effectués du lundi au vendredi entre 18 h et 8 h, le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Poème pour tous les papas : Le 16 juin prochain, c'est la fête des pères, alors nous n'avons pas voulu les oublier et leur adressons ce petit poème :

Papa solide, papa bolide	Papa rigolo, papa costaud
Papa tranquille, papa fragile	Papa protecteur, papa grondeur
Papa sérieux, papa heureux	Mon cœur me dit que bientôt
C'est la fête, mais quelle fête ?	La fête des mères ? Non
La fête des rois ? Oui	Quel que soit l'âge des enfants
Un papa est toujours le roi des papas	

=====